

Roundup® PowerTURBO



Hoge concentratie
480 g/l glyfosaat werkzame stof



Regenvastheid
Regenvast na 1 uur



**Korte wachttijd voor
grondbewerking**
**Court délai d'attente
avant travail du sol**



Weersafhankelijkheid
Beste werking onder moeilijke omstandigheden
**Indépendant des
conditions climatiques**
Meilleure efficacité sous les conditions difficiles

Niet-selectief bladherbicide voor gebruik in uien, bieten, aardappelen, mais, kerstsparen, grasland-weiland, gazons en grasvelden, golfterreinen, tijdelijk onbeteelde landbouwgronden, verharde permanent onbeteelde terreinen, niet verharde permanent onbeteelde terreinen, spoorwegen en alle tealten.

Toelatingsnummer: 10096P/B

Met water mengbaar concentraat (SL) op basis van 480 g/l glyfosaat (35,7% w/w) De werkzame stof glyfosaat is aanwezig onder de vorm van een kaliumzout en het gewaardeerde gehalte is uitgedrukt in zuurequivalent.

HERBICIDE foliaire non-sélectif pour usage en oignons, betteraves, pommes de terre, maïs, sapins de Noël, prairies, gazons et pelouses, terrains de golf, terres agricoles en interculture, terrains meubles non cultivés en permanence, terrains ravêtus, non cultivables, chemins de fer et toutes cultures.

Numeró d'autorisation: 10096P/B

Número d'agrément luxembourgeois: L01928-017

Concentré soluble (SL) à base de 480 g/l de glyphosate (35,7% w/w)

La substance active glyphosate est présente sous forme de sel de potassium. La teneur garantie est exprimée en équivalent acide.

Roundup® PowerTurbo: Trademark of Bayer Group

Lotnummer en productiedatum/Número de lot et date de production:

Zie op de verpakking/Voir sur l'emballage

Label version: 06/2023

© Copyright Bayer CropScience

Werkingswijze/Mode d'action

GROUP	9	HERBICIDES
-------	---	------------

Tel. Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070/245.245

Pour le G.-D. du Luxembourg: (+352) 8002 5500

UFI: WYU1-TOP0-D002-AADX



www.agrirecover.eu

Toelatingshouder/Détenteur de l'autorisation :

Bayer CropScience SA-NV

Jan Mommaertslaan 14

1831 Diegem (Machelen)

Tel. 02/535 63 11

www.cropscience.bayer.de

MON30313599A

Inhoud/Contenu: 15 L



Roundup® PowerTURBO

Gevarenaanduidingen

H411 Giftig voor in het water levende organismen, met langdurige gevolgen.

Veiligheidsaanbevelingen

P280 Beschermende handschoenen en beschermende kleding dragen.

P391 Gelekte/gemorste stof opruimen.

Aanvullende informatie

EUH401 Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar voor de menselijke gezondheid en het milieu te voorkomen.

Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

P391 Recueillir le produit répandu.

Informations supplémentaires

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Gefahrenhinweise

H411 Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.

Sicherheitshinweise

P280 Schutzhandschuhe und Schutzkleidung tragen.

P391 Verschüttete Mengen aufnehmen.

Ergänzende Informationen

EUH401 Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.



Werkingswijze/Mode d'action

GROUP

9

HERBICIDES

Tel. Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070/245.245

Pour le G.-D. du Luxembourg: (+352) 8002 5500

UFI: WYU1-T0PO-D002-AADX

Roundup® PowerTurbo: Trademark of Bayer Group

Lotnummer en productiedatum/

Numéro de lot et date de production:

Zie op de verpakking/Voir sur l'emballage

Label version: 06/2023

© Copyright Bayer CropScience

MON30313600A



www.agrirecover.eu

Toelatingshouder/Détenteur de l'autorisation :

Bayer CropScience SA-NV

Jan Mommaertslaan 14

1831 Diegem (Machelen)

Tel. 02/535 63 11

www.cropscience.bayer.be



Roundup® PowerTURBO

USAGE ET DOSES D'EMPLOI

Lire attentivement l'étiquette avant l'utilisation du produit.

Culture	Pour lutter contre	Dose	Stade d'application de la culture
Oignons (récoltés secs) et oignons de printemps (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	En pré-émergence de la culture, sur mauvaises herbes développées
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Betteraves sucrières et betteraves fourragères (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	En pré-émergence de la culture, sur mauvaises herbes développées
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Pommes de terre (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	En pré-émergence de la culture, sur mauvaises herbes développées
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Mais (sauf mais doux) (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	En pré-émergence de la culture, sur mauvaises herbes développées
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Sapins de Noël (non destinés à la consommation) (plein air)	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	1,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées. Sur plantations de plus de 2 ans, en automne après lignification des jeunes pousses.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Méthode d'application : traitement localisé, pulvérisation			
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		

Culture	Pour lutter contre	Dose	Stade d'application de la culture
Gazons et pelouses; terrains de golf (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	Sur mauvaises herbes développées, pour la destruction de la prairie avant installation ou renouvellement
Méthode d'application : pour la destruction localisée d'herbes avant renouvellement partiel			
	Conditions d'application :		
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Prairies (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	Sur mauvaises herbes développées.
Méthode d'application : pour la destruction localisée d'herbes avant renouvellement partiel			
	Conditions d'application :		
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75 % de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Terres agricoles en interculture	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	1,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Mais (sauf mais doux) (plein air)	Mauvaises herbes	1,5-3 l/ha	En pré-émergence de la culture, sur mauvaises herbes développées.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Sapins de Noël (non destinés à la consommation) (plein air)	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	1,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées. Sur plantations de plus de 2 ans, en automne après lignification des jeunes pousses.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 50% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Méthode d'application : traitement localisé, pulvérisation			
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		

Culture	Pour lutter contre	Dose	Stade d'application de la culture
Terres agricoles en interculture	Plantes ligneuses	45 ml/5 l/100 m²	Sur mauvaises herbes développées.
Méthode d'application : traitement localisé entre les lignes sans toucher la culture.			
	Conditions d'application :		
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/culture.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Terres meubles, non cultivées en permanence ; terrains revêtus, non cultivables ; chemins de fer	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	1,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Terres agricoles en interculture	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	1,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 50% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Mais (sauf mais doux) (plein air)	Mauvaises herbes	2,5-4,13 l/10 l/ha	Sur mauvaises herbes développées.
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 50% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Sapins de Noël (non destinés à la consommation) (plein air)	Graminées annuelles et dicotylées annuelles	6,75-7,5 l/ha	Sur mauvaises herbes développées, de Sakhaline et de Bohème
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Méthode d'application : pulvérisation jusqu'au point de ruissellement			
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/12 mois.		
	- Mesures de réduction du risque: toujours appliquer un pourcentage minimum de 75% de réduction de la dérive sur toute la parcelle. En plus, respecter une zone tampon minimale de 1 mètre entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
	- Ne plus traiter quand le sol commence à craquer avant la levée de la culture.		
Méthode d'application : injection			
Conditions d'application :			
	- Max. 3,6 kg glyphosate/ha/12 mois.		
	- Maximum 1 application/1		

UIK EN GEBRUIKS DOSISSEN

andachtig het etiket voor gebruik.

AANWIJZINGEN VOOR DE EERSTE HULP	
Eerste hulp maatregelen:	Bij het inwinnen van medisch advies, de verpakking of het etiket ter beschikking houden.
NA INSLIKKEN:	De mond spoelen. Het ANTIGIFCENTRUM of een arts raadplegen.
NA INADEMING:	De persoon in de frisse lucht brengen en ervoor zorgen dat deze gemakkelijk kan ademen. Bij onwel voelen het ANTIGIFCENTRUM of een arts raadplegen.
BIJ CONTACT MET DE HUID:	Verontreinigde kleding uittrekken. Met veel water wassen. Bij huidirritatie: een arts raadplegen.
BIJ CONTACT MET DE OGEN:	Verontreinigde kleding wassen alvorens deze opnieuw te gebruiken. Voorzichtig afspoelen met water gedurende een aantal minuten; contactlenzen verwijderen, indien mogelijk; blijven spoelen. Bij aanhoudende oogirritatie: een arts raadplegen.
Voor bijkomende inlichtingen, contacteer het Antigifcentrum 070/245.245.	